

**Séance du 7 avril 2026**

**NOMBRE de MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal :  
23  
En exercice : 23  
Qui ont pris part à la délibération  
21

Date de la Convocation  
30/03/2026

Date d'affichage :  
30/03/2026

Délibération N°  
2026-07

Objet de la  
délibération :

**COMMISSION  
D'APPEL D'OFFRES**

**COMPOSITION**

Acte rendu exécutoire  
après envoi en  
Sous-Préfecture le

Et publication la



Raymond GAQUERE  
Maire de La Couture

**L'**an deux mil vingt six et le 7 avril à dix neuf heures ,  
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Raymond GAQUERE, Maire de La Couture.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Raymond GAQUERE, VAN-LANDUYT Isabelle, BOUREL Jacques, GUILBAUT Melinda, LECLERCQ Christophe, BLONDIAUX Danielle, VINCENT Jean-Marc, MARQUILLY Gaelle, CAYEZ Marc, COCQ Cécile, DOYER Régis, FLAUDER Sébastien, LECOCQ Isabelle, POLART Johan, DECLERCQ Caroline, VITTU Arnaud, JOURET Emilie, DERACHE Laurent, VANTHUYNE Loetitia, DELASSUS Olivier, BAILLY Manuella,

Absents, excusés : STIEVENART Alicia, FASQUEL Philippe,

Avaient donné pouvoir : STIEVENART Alicia, FASQUEL Philippe,

Secrétaire de séance : VAN-LANDUYT Isabelle,

Les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics prévoient que la Commission d'appel d'offres est composée, pour les communes de moins de 3500 habitants, du Maire ou de son représentant, de trois membres titulaires et de trois membres suppléants élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Eu égard à cet article, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des membres de cette commission :

Décide de procéder à l'élection de 3 membres titulaires et des 3 membres suppléants de la commission d'appel d'offres à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Deux listes sont présentées :

Liste 1 présente titulaires : BOUREL Jacques, CAYEZ Marc, STIEVENART Alicia,

et suppléants : GUILBAUT Melinda, JOURET Emilie, COCQ Cécile,

la Liste 2 présente titulaires : DELASSUS Olivier,

et suppléants : BAILLY Manuella,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Séance du 7 avril 2026

**NOMBRE de MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal :  
23  
En exercice : 23  
Qui ont pris part à la délibération  
21

Date de la Convocation  
30/03/2026

Date d'affichage :  
30/03/2026

Délibération N°  
2026-07  
Objet de la  
délibération :

**COMMISSION  
D'APPEL D'OFFRES**

**COMPOSITION**

Acte rendu exécutoire  
après envoi en  
Sous-Préfecture le

Et publication la

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas procéder au vote à scrutin secret.

Vote pour les titulaires :

la liste 1 obtient 18voix et la liste 2 : 5voix

Quotient électoral :  $23/3=7.67$

Répartition des sièges : Liste 1 : 2 sièges et liste 2 : 0 siège

Répartition des restes : Liste 1 : 0 sièges et Liste 2 : 1 siège

Sont ainsi désignés :

Titulaires : BOUREL Jacques, CAYEZ Marc, DELASSUS Olivier,

Vote pour les suppléants :

la liste 1 obtient 18voix et la liste 2 : 5voix

Quotient électoral :  $23/3=7.67$

Répartition des sièges : Liste 1 : 2 sièges et liste 2 : 0 siège

Répartition des restes : Liste 1 : 0 sièges et Liste 2 : 1 siège

Sont ainsi désignés :

Suppléants : GUILBAUT Melinda, JOURET Emilie, BAILLY Manuella,

Adopté à l'unanimité



Raymond GAQUERE  
Maire de La Couture

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.